

IDENTIFICATION
Section : Comptabilité
Intitulé de l'UE : Organisation des entreprises et éléments de management
Code de référence : 718211U32D2
Nombre de périodes : 40
Nombre de crédits ECTS : 4

DESCRIPTION
Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours : 1. Capacités ♦ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer; ♦ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition). 2. Titre pouvant en tenir lieu C.E.S.S.

Finalités particulières :

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir des concepts de base en matière d'organisation, de culture et de gestion de l'entreprise ;
- ◆ de s'initier aux méthodes contemporaines d'organisation et de gestion des entreprises ;
- ◆ de porter un regard critique sur l'évolution des systèmes de gestion des entreprises ;
- ◆ d'appliquer les concepts et les méthodes à un cas pratique de gestion.

Contenu du cours :

Face à des situations issues de la vie professionnelle courante relevant de l'organisation et de la gestion des entreprises,

l'étudiant sera capable :

- ◆ d'acquérir des concepts fondamentaux afin de caractériser :
 - ◆ le rôle de l'entreprise en tant qu'agent économique et groupement humain ;
 - ◆ les types d'entreprises en fonction de critères économiques, juridiques et sociaux ;
 - ◆ l'environnement de l'entreprise (du local à l'international) et les relations inter-entreprises (concurrence, émergence des groupes, ...)

- ◆ la culture d'entreprise ;
- ◆ le projet d'entreprise ;

- ◆ de mettre en évidence et de critiquer les structures de pouvoir dans l'entreprise, notamment :
 - ◆ l'organisation du système d'information et de communication ;
 - ◆ les modèles de prise de décision et les outils d'aide à la décision ;

- ◆ d'analyser et de porter un regard critique sur les méthodes contemporaines de gestion des principales fonctions en identifiant notamment :
 - ◆ l'esprit, la démarche et les actions de marketing ;
 - ◆ la typologie, l'organisation et l'évolution du système de production ;
 - ◆ les enjeux de la logistique, la gestion des achats et des stocks ;
 - ◆ la politique en matière de ressources humaines et la gestion prévisionnelle de l'emploi ;
 - ◆ l'adaptation aux impératifs de qualité ;

- ◆ d'appréhender la logique des choix financiers de l'entreprise ;
- ◆ d'appliquer les concepts et les techniques utilisés à un cas pratique simple de prise de décision.

Bibliographie :

- ◆ Le management Fondements et Renouvellements, 2008 Ed. Sciences

Humaines

- ◆ Cours Prof. Peeters FUCAM, 1987
- ◆ Cours Prof. R.L. Clippe Haute Ecole Roi Baudouin
- ◆ Sites économiques du gouvernement fédéral belge et du gouvernement wallon

- ◆ Articles tirés de la presse et revues spécialisées, dont Trends Tendances et l'Echo
- ◆ Syllabus des conférences UHPC (actualités droit de l'entreprise)
- ◆ Le droit de l'entreprise et le CSA (Le code pour l'étudiant en droit aux éditions Wolters Kluwer ; publication annuelle)
- ◆ Bruneel, J.M. (2011). Connaissances de gestion : ouvrage conforme au programme pour l'accès à la profession. Ed. Laboréducation

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Holbrechts Dominique

METHODOLOGIE

Cours magistral
Exercices et travaux de groupe exploitant divers articles de presse spécialisés

SUPPORTS

Notes de cours, exercices et divers documents à disposition sur la plateforme Moodle

Une calculatrice

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

1. Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

face à des situations issues de la vie professionnelle courante relevant de l'organisation et de la gestion des entreprises,

- ◆ d'analyser les structures, le mode d'organisation et les aspects de la gestion en se référant aux principes fondamentaux de management ;
- ◆ de présenter un rapport circonstancié mettant en évidence :
 - ◆ le type d'entreprise,
 - ◆ les structures de pouvoir et de décision,
 - ◆ les méthodes de gestion.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ◆ du niveau de pertinence de l'analyse ;
- ◆ du niveau de clarté et de précision dans l'utilisation du vocabulaire économique.

2. Mode d'évaluation

- Evaluation formative lors de travaux de groupe faits en classe ou sous forme

de préparations en vue de l'évaluation finale

- Evaluation finale (certificative), écrite, sur les acquis d'apprentissage

UTILISATION DE L'IA

Pour les travaux de groupe et dans le respect de la Charte IA de l'école :

- Autorisation d'utiliser les IA dans une démarche de recherche. Les IA sont alors à considérer comme des sources d'informations devant être évaluées avec un regard critique.
- Autorisation d'utiliser l'IA comme aide à la rédaction d'un travail écrit (orthographe, formulation de phrases)
- Autorisation d'utiliser l'IA dans le cadre de la mise en forme des supports de présentation orale

Attention

En aucun cas, les travaux de groupe ne peuvent être intégralement générés par une IA. La partie analyse, de synthèse et de critique(s) doit ainsi être réalisé par les étudiants.

Dans tous les cas, il est demandé aux étudiants de signifier les utilisations faites des outils IA.

En cas de doute, le chargé de cours se réserve le droit d'interroger oralement les étudiants et/ou de leur demander de produire tous les éléments ayant alimenté leur réflexion (bibliographie, webographie, IA,...)

L'usage de l'IA est interdit **tant lors de la résolution des exercices faits en classe que lors des évaluations finales certificatives (écrites).**

